

Le MAG

Hautes Terres Communauté

N° 22 / Octobre 2025

DES SERVICES QUI DONNENT DE L'ÉLAN

Mieux partager la montagne : une signalétique pour tous

De nouveaux panneaux de signalétique pastorale font leur apparition sur les sentiers de Hautes Terres Communauté. Objectif : mieux partager la montagne ! Ils rappellent aux randonneurs les bons gestes en zone d'estives : refermer les clôtures, ne pas nourrir les animaux, garder ses distances avec les troupeaux... Une démarche collective, menée avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Auvergne Estives, pour préserver la quiétude des lieux et favoriser la cohabitation harmonieuse entre activités de pleine nature et pastoralisme.



« Eau-là-là ! » : un spectacle inter-services pour rire, chanter et créer



Les 8 et 9 juillet à Murat et Massiac, les tout-petits du Relais Petite Enfance et des accueils de loisirs ont vécu un moment artistique unique avec "Eau-là-là !!!", spectacle de Séverine Sarrias, Sarah Barthélémy-Sibi et Mathieu Lespagnol proposé dans le cadre de l'Été culturel, soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Portée par une collaboration entre plusieurs services de Hautes Terres Communauté, cette action a mêlé éveil culturel, créativité et plaisir partagé. Après le spectacle, trois ateliers sensoriels ont permis aux enfants de prolonger l'expérience avec chants, sons et créations artistiques autour de l'eau.

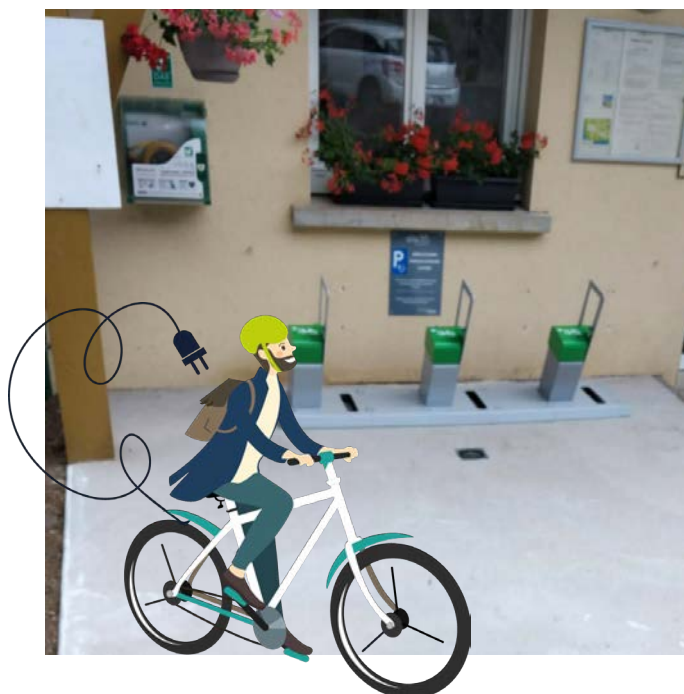
Spectacles, festivals, rencontres : le dynamisme de l'École de Musique



L'École de Musique intercommunale a clôturé l'année en beauté avec un spectacle enchanteur autour d'Émilie Jolie. Très présente sur le territoire, elle a aussi participé à la Fête de la Musique à Murat, joué dans le cadre du projet *Le Cri du Basalte* au festival *Les Bruits de la Tête* à Marcenat, et accompagné *Chemin faisant*, *road movie volcanique*, lors de Champs Libre, rendez-vous préalable au Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac. Autant de moments magiques qui témoignent du dynamisme de l'école et de son engagement à faire vivre la musique pour tous.

Pédalez, Partagez, Rayonnez en vélos électriques !

Repoussez vos limites ! La Communauté de communes a accompagné les communes dans l'installation de bornes de recharges pour vélos électriques. Ces aménagements font partie des actions du Plan Vélo.



ÉDITO



Chères habitantes,
chers habitants,

Dans ce nouveau numéro, nous vous invitons à découvrir comment les services publics s'organisent au quotidien pour rester proches de vous, même sur un territoire étendu et rural. Qu'il s'agisse de culture, de petite enfance, d'accompagnement numérique ou encore d'accès aux démarches administratives, de nombreux services se déplacent désormais au plus près des habitants, dans les communes, pour faciliter l'accès et l'information à tous.

Ce maillage de services itinérants témoigne de la volonté de répondre en proximité aux besoins de chacun, sans que la distance soit un obstacle. Vous retrouverez aussi, au fil des pages, un aperçu des actions engagées dans le domaine de l'habitat, de l'agriculture, de la jeunesse et du tourisme, ainsi que des moments conviviaux qui ont rythmé la vie locale ces derniers mois.

Dans la continuité des numéros précédents, il vous est proposé de comprendre mieux ce qu'est Hautes Terres Communauté. Ce décryptage en deux volets a pour objectif d'expliquer simplement le rôle, l'organisation et les missions de Hautes Terres Communauté. Une manière de mieux comprendre comment fonctionne une intercommunalité et en quoi ses actions concernent directement la vie quotidienne.

À travers ce Mag, l'objectif reste le même : vous informer sur les projets, les services et les initiatives qui contribuent, jour après jour, à la vitalité de notre territoire.

Je vous souhaite une agréable lecture.



Didier Achalme

Président de Hautes Terres Communauté

SOMMAIRE

Cet été, sur Hautes Terres

Inaugurations et moments conviviaux

p. 4-5

Expliquez-moi la Com Com !

Épisode 1 – Une communauté de communes, pour quoi faire ?

p. 6-7

Habitat

Rénover son logement : qui contacter et quelles aides ?

p. 8

Agriculture

Manger local dans les cantines : de belles avancées

p. 10

France Services

La maison des services de Murat fête ses 20 ans !

p. 10-11

Proche de vous

Les services se rapprochent des habitants

p. 12-13

Talents d'ici

ADMR : Un maillon essentiel du lien social sur tout le territoire

p. 14

Enfance Jeunesse

La formation BAFA, un enjeu pour un accueil de loisirs réussi

p. 15

Tourisme

Partez à l'aventure et (re)découvrez le territoire de Hautes Terres

p. 16

Village d'avenir

Des projets collectifs pour animer les Villages d'Avenir

p. 17

Déchetteries

Un geste simple : préparer son tri et utiliser son Pass Déchetterie

p. 18

Quoi de neuf

p. 19

www.hautesterres.fr   

Albepierre-Bredons - Allanche - Auriac-l'Église - Bonnac - Celles - Celoux - Chalinargues - Charmensac - Chavagnac - Chazelles - Dienne - Ferrières-Saint-Mary - Joursac - La Chapelle d'Alagnon - La Chapelle-Laurent - Landeyrat - Laurie - Laveissenet - Laveissière - Lavignerie - Leyvaux - Marcenat - Massiac - Molèdes - Molompize - Murat - Neussargues-Moissac - Peyrusse - Pradiers - Rageade - Sainte-Anastasie - Saint-Mary-le-Plain - Saint-Poncy - Saint-Saturnin - Ségur-les-Villas - Valjouze - Vernols - Vèze - Virargues

INAUGURATIONS ET MOMENTS CONVIVIAUX

7 juin

Buron de Salabert
à Alpepierre-Bredons

14 juin

Buron du Peyre-Arse
à Lavigerie

27 juin

**Buron
de la Montagne
de Ségur**
à Ségur-les-Villas

4 juillet

**Petit patrimoine
avec La Maison
du Jardinier**
à Marcenat

10 juillet

**Liaison cyclable
Tronçon
Neussargues
- Le Lioran**

12 juillet

Buron du Caire
à Vèze

24 juillet

**Liaison cyclable
Tronçon
Massiac
- Molompize**







ÉPISODE 1 – UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, POUR QUOI FAIRE ?

Une ComCom, pour quoi faire ? Comment ça fonctionne ? Qui fait quoi ? Deux épisodes, dans ce Mag et celui de janvier 2026, pour balayer interrogations et idées reçues sur Hautes Terres Communauté et aider à mieux comprendre le fonctionnement et l'utilité de la collectivité au quotidien. On vous embarque !

L'union fait la force :

Une communauté de communes regroupe plusieurs communes d'un même territoire qui travaillent en commun sur des enjeux mutuels. Que ce soit pour disposer d'une expertise technique, de mutualiser des moyens financiers, de réaliser des économies d'échelle, de gagner en efficacité ou de s'appuyer sur une synergie de groupe, une communauté de communes permet de réaliser des projets et services communs qu'une commune seule ne pourrait mener. Autour des principes de coopération et solidarité entre et avec les communes, la communauté de communes agit au quotidien pour une plus grande diversité de services et équipements structurants dans de multiples domaines d'actions.

Le cadre légal

Créées par la loi du 6 février 1992, les communautés de communes sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Leur fonctionnement et leurs compétences sont définis par le Code général des collectivités territoriales. Hautes Terres Communautés compte parmi les 1254 regroupements intercommunaux en France.

Petit point d'histoire

Hautes Terres Communauté est une toute jeune communauté de communes ! Elle est née le 1er janvier 2017 de la fusion de 3 communautés de communes. Par décision préfectorale, le Pays de Murat, le Pays de Massiac et le Pays du Cézallier ont alors fusionné.

Aujourd'hui, Hautes Terres Communauté regroupe 39 communes. Chacune est représentée au sein du Conseil Communautaire, assemblée décisionnaire des actions intercommunales à mener.



Un projet de territoire comme boussole

Pour savoir quelles actions mener, la communauté de communes élabore un projet de territoire. Validé par le conseil communautaire, ce document définit les ambitions, objectifs et projets prioritaires pour plusieurs années. Cette feuille de route est réfléchie à l'échelle de Hautes Terres Communauté. Elle oriente toutes les actions, projets, services au bénéfice des habitants du territoire.

La Communauté de Communes intervient dans des domaines essentiels, appelés compétences. Ces dernières sont variées et peuvent être différentes d'une intercommunalité à l'autre.

La loi NOTRe impose que les communautés de communes mènent des actions dans les champs suivants :

✓ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagnement des porteurs de projets, Fablab, promotion du tourisme avec Hautes Terres Tourisme

✓ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Restauration des berges

✓ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Planification, urbanisme, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

✓ COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES DÉCHETS ASSIMILÉS

Hautes Terres Communauté a aussi décidé de se saisir de compétences supplémentaires pour conduire des actions d'intérêt communautaire :

• PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

→ Gestion des Espaces Naturels Sensibles, réseau de chaleur, petit patrimoine, transition énergétique

• MAISONS DES SERVICES

• CADRE DE VIE, ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

→ l'Accueil de Loisirs Intercommunal et le Relais Petite Enfance, chantier d'insertion, santé

• MOBILITÉ

→ Transport à la demande, location longue durée vélos à assistance électrique, co-voiturage avec Mov'Ici, voiture partagée avec Citiz

• LOGEMENT ET CADRE DE VIE

→ avec des aides aux travaux

• ÉQUIPEMENTS CULTURELS

→ École de musique intercommunale et la programmation culturelle

• ACTIONS TOURISTIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

→ Sentiers de randonnée, domaine nordique de Prat de Bouc, Mémorial des déportés de Murat, Vélorail

Un maître-mot : l'intérêt communautaire

C'est une ligne de partage pour une compétence donnée entre le domaine d'intervention de la commune et celui de l'intercommunalité : chacun son rôle.

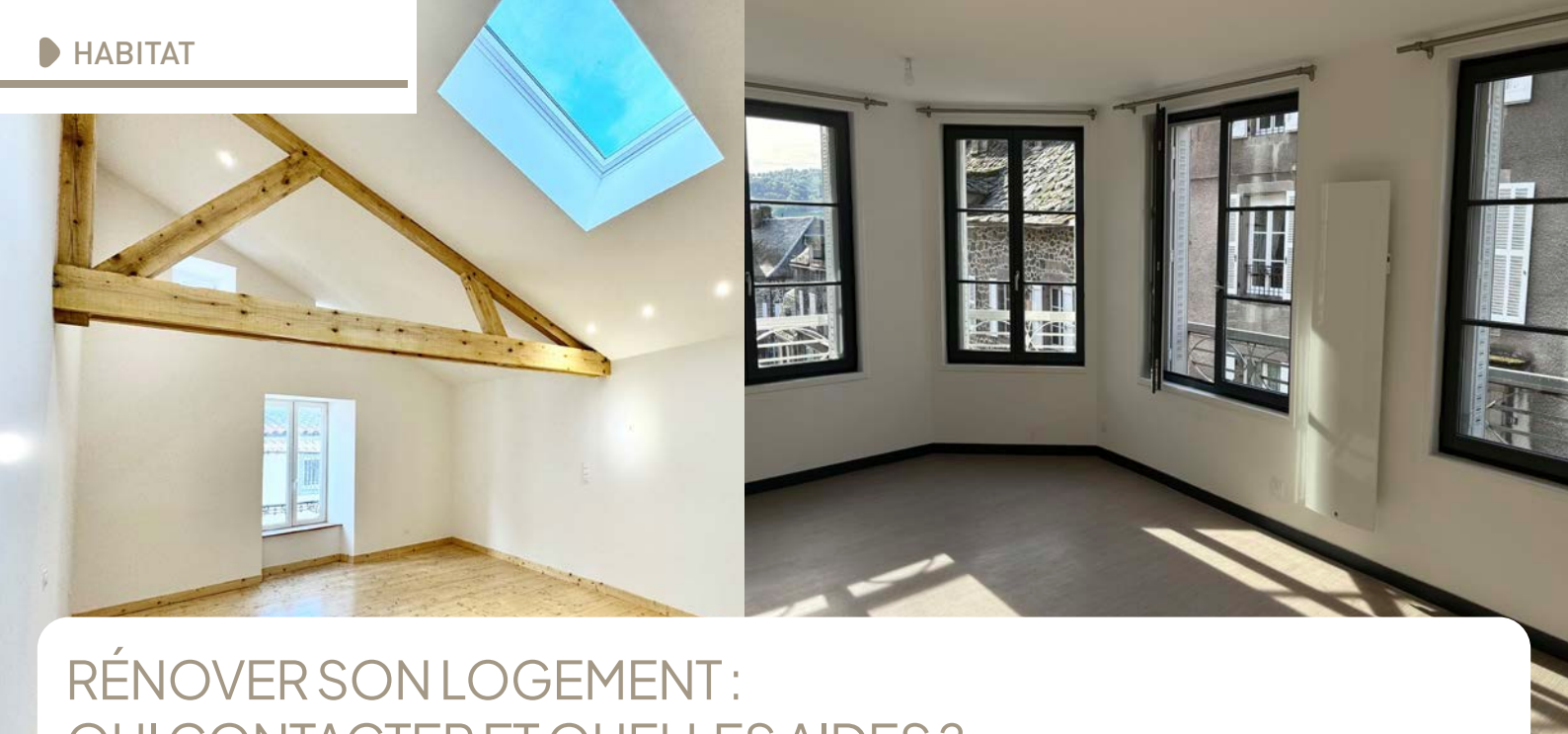
La communauté de communes intervient ainsi sur des actions d'envergure, ayant un rayonnement et un impact au-delà de l'échelle communale.

Des moyens financiers encadrés

Pour financer ces services du quotidien et les politiques locales qui dessinent l'avenir du territoire, la communauté de communes dispose de ressources financières :

- les ressources fiscales proviennent des habitants et des entreprises
- les dotations sont fléchées par l'État.

Ces ressources étant limitées, pour financer ses projets, elle doit aller chercher des subventions auprès de la Région, du Département, de l'État ou même de l'Europe.



RÉNOVER SON LOGEMENT : QUI CONTACTER ET QUELLES AIDES ?

Vous souhaitez améliorer votre habitat, le rendre plus confortable ou plus économique ? Plusieurs services gratuits et accessibles vous accompagnent pas à pas.

Cantal Rénov'Énergie : votre Espace conseil France Rénov' - un service public gratuit et personnalisé

Cantal Rénov'Énergie apporte des conseils techniques, financiers et juridiques adaptés à chaque projet. Des permanences sont proposées sur rendez-vous dans les Maisons France Services, n'hésitez plus !

☎ 04 71 46 49 00
✉ renovenergie@cantal.fr

Bail Rénov' : un dispositif d'information gratuit dédié aux propriétaires bailleurs et à leurs locataires

Participez à la réunion gratuite le 25 novembre à Massiac (18h-20h). Réunion animée par une juriste et conseil technique de l'ADIL63 avec la participation de SOLIHA Cantal, Hautes Terres Communauté et le Crédit Agricole, pour tout savoir sur les aides à la rénovation, le nouveau Diagnostic de Performance Énergétique et vos obligations.

☎ 04 71 48 05 00
✉ cantal@solihha.fr

Inscription obligatoire
Sur <https://www.adil63.org/>
Par téléphone : 04 73 42 30 75

SOLIHA Cantal, pour accompagner les particuliers éligibles à l'OPAH RR

Grâce à l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH RR), 146 projets de rénovation ont été soutenus depuis janvier 2023 sur le territoire de Hautes Terres. Les propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi que les propriétaires bailleurs sont les principaux bénéficiaires.

SOLIHA Cantal, interlocuteur unique missionné par Hautes Terres Communauté, vous accompagne dans vos démarches. Des permanences sont proposées sur rendez-vous dans les Maisons France Services.

☎ 04 71 48 05 00
✉ cantal@solihha.fr



HT Rénov Habitat : complétez votre financement

Pour compléter un éco-prêt à taux zéro et financer vos travaux, HT Rénov Habitat est un prêt supplémentaire sans intérêts. Avec ce prêt, ces derniers sont intégralement pris en charge par la communauté de communes.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires-occupants comme aux bailleurs pour réaliser des travaux sur une résidence principale. Il facilite l'accès à un financement sécurisé et adapté à vos besoins. Il est proposé en partenariat avec le Crédit Agricole Centre France et permet de combiner plusieurs aides pour alléger le coût total de vos rénovations.

Intéressé ?

Retrouvez toutes les modalités sur le site de Hautes Terres Communauté
www.hautesterres.fr

MANGER LOCAL DANS LES CANTINES : DE BELLES AVANCÉES

Sur le territoire de Hautes Terres Communauté avec le Projet Agricole et Alimentaire Territorial, manger des produits de qualité, durables et locaux devient concret.

Le PAAT ? On vous en dit plus !

Le Projet Agricole et Alimentaire Territorial est une démarche collective portée par une collectivité. Il vise à relocaliser l'alimentation sur un territoire, en rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités et consommateurs. Il s'appuie sur un diagnostic partagé des besoins et ressources locales.

Le projet de Hautes Terres Communauté, initié en novembre 2020, est labellisé de niveau 2 tout récemment ! Deux enjeux majeurs sont visés à travers le plan d'action conçu par la collectivité et ses partenaires : permettre l'accès à une alimentation de qualité, durable et locale pour tous, soutenir et maintenir des filières agricoles rémunératrices et durables sur le territoire.



Le dispositif ConsoCantal en action



La restauration collective est au cœur de ces enjeux. Grâce au dispositif ConsoCantal porté par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture du Cantal, les établissements de restauration collective peuvent bénéficier d'un diagnostic d'approvisionnement.

Ils peuvent également être

accompagnés pour intégrer des produits locaux aux menus et atteindre les objectifs de la Loi EGAlim*.

Hautes Terres Communauté participe à la réalisation de ces diagnostics. La collectivité anime également des formations à l'équilibre alimentaire, à la conception de menus ou encore à l'adaptation de certaines pratiques culinaires. "J'ai pu tester de nouvelles recettes avec des légumes que j'utilisais peu avant, et ça plaît beaucoup aux enfants", témoigne une cantinière, heureuse de proposer des saveurs nouvelles aux enfants. Plébiscitées par les personnels des cantines scolaires, de nouvelles sessions de formation sont programmées.

Quelques chiffres...

23 établissements de restauration collective sur le territoire, dont **19 établissements scolaires**.



7 établissements scolaires sont engagés dans le dispositif ConsoCantal en 2025



4 établissements scolaires ont participé aux 2 sessions de formation des cantiniers organisées en 2023.



Depuis cet automne, le PAAT de Hautes Terres Communauté est reconnu de niveau 2. Ainsi, le PAAT va entrer dans une phase plus opérationnelle.

On vous en dit plus dans les prochains Mag !

Le saviez-vous?

La loi EGAlim* (2018) vise à favoriser une alimentation plus saine, durable et respectueuse de l'environnement. Dans les cantines scolaires, elle impose au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % issus de l'agriculture biologique. Elle encourage aussi la diversification des protéines.

LA MAISON DES SERVICES DE MURAT FÊTE SES 20 ANS !

Depuis sa première ouverture au public en 2005, la maison des services de Murat a bien grandi ! Partenariats, missions, organisation, ce service emblématique de la proximité des services en milieu rural a su s'adapter aux besoins des usagers au fil des années.

Une expérience rapidement concluante

Localisée en cœur de bourg à Murat, la maison des services a ouvert ses portes en 2005. Première structure dans le Département à accueillir des usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives et numériques, elle connaît rapidement le succès. Proximité, accueil physique, outils à disposition, obtention d'une réponse, tout est réuni pour que les habitants du territoire qui fréquentent ce lieu soient satisfaits. Fort de cette réussite, le modèle est dupliqué : d'abord à Neussargues en 2011, puis à Massiac et à Allanche en 2022. Les quatre Maisons des services créent ainsi un réseau de proximité accessible facilement aux habitants, simple d'utilisation et répondant à leurs demandes.



Bureaux d'accueil des partenaires, en 2005



Essai transformé avec l'obtention de plusieurs labels

« Qualité du service rendu » : ce leitmotiv des équipes de la Maison des Services de Murat et des élus a permis à la structure d'évoluer. « Réseau service public », « maison de services au public », aujourd'hui « France Services »... Derrière ces appellations, c'est d'abord une vraie marque d'appartenance à un réseau et à une charte nationale, répondant à des critères qualité exigeants. C'est notamment ce qui permet que le service rendu soit homogène sur l'ensemble du territoire.

Avant tout, un service humain

L'évolution des maisons des services est visible notamment à travers les activités assurées par les agents d'accueil. Experts formés en conseil et accompagnement, leur polyvalence est un vrai plus. Ils traitent au quotidien des demandes variées : permis, dossier Maprimerenov, déclaration d'impôts, rédaction d'un CV, etc. Ils facilitent également le passage vers l'outil numérique à l'heure de la digitalisation des démarches administratives. Véritable pilier de la maison des services, les agents d'accueils humanisent et instaurent un climat de confiance dans le lien aux habitants.





Les Maisons France Services viennent à votre rencontre

En 2025, l'équipe sort des accueils pour aller vers les habitants. Objectif : faire connaître l'offre, répondre aux questions et recueillir vos attentes, directement sur les lieux de vie.

Les 8 et 9 juillet, les conseillères de Murat ont rencontré près de 20 personnes à l'accueil de loisirs et à Intermarché, accompagnées par la Banque des Territoires dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Lieux innovants, lieux accueillants".



un usager rencontré à Murat

«C'est pratique, je découvre des services dont je n'avais pas idée»



Le saviez vous ?

A Murat,
près de **4000 demandes** sont
traitées par an soit environ
30 par jour



Katie Haeck
Responsable des France Services

Quelle est la clef du succès de la MFS de Murat ?

Elle n'a pas changé depuis 20 ans : faciliter les démarches administratives et apporter des réponses. C'est la priorité au quotidien des agents de la Maison France Services.

Et concrètement, ça se traduit comment ?

Il y a trois incontournables selon moi :

- **Une animation qualitative du réseau des partenaires :** il y a les partenaires nationaux comme la CAF, la CPAM, l'URSSAF, France Travail, les impôts, etc. et les locaux comme la mission locale, le CIDFF, la FEPEM, la chambre d'agriculture, etc. Bien travailler avec ces interlocuteurs garantit un contact privilégié en présentiel ou en visio pour plus de fiabilité et de réactivité.
- **Un bouquet de services qui s'étoffe continuellement autour d'ateliers,** des rdv personnalisés, de permanences, d'accueil, d'accès à des informations.
- **Un véritable lieu de lien social et d'accompagnement** en passant de simples espaces d'affichages à un lieu d'animations, d'évènementiel, de rencontres et d'ateliers.



Vous êtes conviés à partager ce moment important de la Maison des Services de Murat les 12, 13 et 14 novembre.
Découvrez le programme d'animations spécialement concocté pour vous faire (re)découvrir la gamme de services dont vous pouvez disposer et les acteurs et partenaires historiques qui ont contribué à cette réussite pendant ces années !



www.hautesterres.fr



@hautesterrescommunauté

LES SERVICES SE RAPPROCHENT DES HABITANTS

Aller vers, pour faire découvrir et créer du lien

Sur un territoire vaste et rural, la distance peut être un frein pour accéder à certains services ou profiter des activités culturelles. C'est pourquoi Hautes Terres Communauté mise sur l'itinérance : aller au-devant des habitants, dans leurs communes, pour leur faire découvrir de nouvelles opportunités. Ces services itinérants ne se contentent pas d'apporter une prestation. Ils créent des rencontres, suscitent la curiosité, ouvrent des perspectives, et donnent envie aux habitants de s'emparer des propositions. Chaque venue est une invitation à échanger avec des professionnels passionnés, à partager un moment convivial... et parfois, à se lancer dans une nouvelle aventure, qu'il s'agisse de participer à un atelier, découvrir un spectacle ou simplement de revenir la prochaine fois.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ITINÉRANT

C'est quoi ?

Le RPE est un lieu d'information, d'animation, de rencontre et d'échange à destination des parents, futurs parents et assistantes maternelles.

Près de chez vous

Grâce à son caractère itinérant, il se déplace dans plusieurs communes pour proposer des temps collectifs, informer sur les modes de garde et accompagner les professionnels de la petite enfance.

En 2024-2025, le RPE a animé plus de 60 séances collectives dans 8 communes différentes.



Julie
maman à Saint-Poncy

« Pour moi, c'est un moment privilégié avec mon enfant, mais aussi l'occasion d'échanger avec d'autres parents sans devoir faire 20 km »

MICRO-FOLIE ITINÉRANTE (MFI)

C'est quoi ?

La Micro-Folie est un musée numérique et un espace culturel qui permet de découvrir des œuvres d'art, des expositions et des contenus

Près de chez vous

En version itinérante, la MFI apporte directement dans les villages une expérience culturelle immersive, accessible à tous, sans avoir à se déplacer loin.

En un an, plus de 500 visiteurs ont participé aux animations dans 6 communes.



Alain
Participant à Ferrières-Saint-Mary

« C'est impressionnant de voir des œuvres du Louvre ou d'Orsay projetées ici, dans notre salle communale »

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

C'est quoi ?

Une école ouverte à tous, enfants comme adultes, proposant l'apprentissage d'instruments et la pratique collective.

Près de chez vous

Au-delà des cours donnés dans plusieurs communes, l'école de musique intercommunale fait vivre la culture musicale partout sur le territoire grâce à des concerts itinérants et à la participation de ses élèves à des festivals, spectacles et résidences artistiques organisés dans plusieurs communes.



...

**Claire
Spectatrice à Marcenat**

« C'est motivant pour les enfants de jouer devant un vrai public, et pour nous habitants, c'est un vrai moment de partage »

Les musiciens de l'école participent chaque année à des projets collectifs ambitieux, comme le festival « Les Bruits de la Tête » à Marcenat, qui mêle créations originales et rencontres avec des artistes professionnels.

UN COUP DE POUCE POUR GAGNER EN AUTONOMIE AVEC LE NUMÉRIQUE

C'est quoi ?

Depuis 4 ans, les habitants peuvent compter sur l'accompagnement de Sophie, conseillère numérique, pour progresser dans l'usage de leurs outils informatiques et téléphones.

Près de chez vous

Des ateliers réguliers sont proposés dans les 4 Maisons France Services, complétés par des rendez-vous personnalisés pour répondre aux besoins de chacun. Le service se prolonge jusque dans les villages grâce au passage du bus CyberCantal à Dienne et à Saint-Poncy.



...

Un participant

« Je me sens plus autonome, j'ose faire seul »

En une année, 472 demandes individuelles ont été traitées et plus de 100 ateliers organisés.

LE SERVICE RANDONNÉE

C'est quoi ?

Un service intercommunal dédié à l'entretien, au balisage et à la valorisation des sentiers de randonnée. Il veille à ce que les sentiers d'intérêt intercommunal restent accessibles et sécurisés tout au long de l'année.

Près de chez vous

Le service randonnée intervient sur l'ensemble des communes du territoire. Il agit directement sur les chemins, en lien étroit avec les élus, les associations et les habitants, afin d'offrir des parcours attractifs, entretenus et adaptés.



un usager rencontré à Prat de Bouc

« C'est beaucoup plus clair et lisible, avec la précision du nombre de kms »

Cet été, le service randonnée a engagé la révision complète de la signalétique pour passer sur une signalétique conforme aux normes nationales, rendant le balisage plus lisible pour tous les randonneurs. À terme d'ici fin 2026, ce sont ainsi plus de 3800 panneaux qui seront modifiés pour faciliter la pratique de la randonnée.

ADMR : UN MAILLON ESSENTIEL DU LIEN SOCIAL SURTOUT LE TERRITOIRE

Sur un territoire aussi vaste que celui de Hautes Terres Communauté, l'accès aux services de proximité est un enjeu majeur. L'ADMR, présente dans plusieurs communes, illustre parfaitement la manière dont la solidarité et la coordination permettent de maintenir la qualité de vie des habitants.

L'ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural - est présente sur le territoire à travers trois antennes, celle de Murat, celle de Massiac et celle d'Allanche. Ces trois antennes jouent un rôle clé pour le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

« Notre présence quotidienne auprès des habitants est essentielle pour éviter la désertification des campagnes. Au-delà de l'aide matérielle, c'est aussi un lien humain précieux que nous tissons », souligne **Danielle Gomont, présidente de l'ADMR de Massiac**.

Le territoire de Hautes Terres Communauté est vaste et parfois difficile d'accès, avec des temps de trajets importants entre certaines communes. Dans ce contexte, les équipes de l'ADMR organisent leurs interventions avec rigueur pour couvrir efficacement les besoins : aide à la toilette, accompagnement dans les gestes du quotidien, soins infirmiers à domicile via le SSIAD, mais aussi écoute, courses et soutien moral. Ces services permettent à de nombreuses personnes de rester vivre dans leur maison, au cœur de leur village.

Ces trois antennes représentent aussi un acteur économique important pour tout le territoire, offrant des emplois qualifiés et non délocalisables. Ainsi, l'ADMR de Massiac s'appuie sur 32 salariés et des bénévoles.

Les ADMR d'Allanche et de Murat assurent le portage de repas.

« Nous livrons une cinquantaine de repas trois fois par semaine sur un périmètre très étendu », témoigne **Marie-Antoinette Cuzol, vice-présidente de l'ADMR d'Allanche**. « Les menus sont préparés par les cuisines de la maison de retraite d'Allanche et celle de l'hôpital de Condat. Ils sont livrés par une salariée, qui assure aussi le lien social ».



« L'activité est très intense, entre interventions à domicile et portage de repas, préparés par les cuisines de l'hôpital de Murat. » explique **Michèle Boutoute, présidente de l'ADMR de Murat**. « Les 27 salariés interviennent auprès de personnes âgées ou handicapées et en aide aux familles. Nous cherchons régulièrement de nouveaux intervenants, formés par la fédération départementale. »

En bref

Réseau associatif à but non lucratif, l'ADMR est présente partout en France avec plus de 2 600 associations locales. Dans le Cantal, 25 associations locales assurent la proximité avec les habitants. Pour compléter ces services, Hautes Terres Communauté propose aussi un service de transport à la demande, facilitant les déplacements pour les rendez-vous médicaux, administratifs ou de loisirs.

ADMR MASSIAC

✉ admr.massiac@admr15.org
☎ 04 71 20 88 73

ADMR MURAT

✉ admr.murat@admr15.org
☎ 04 71 20 03 48

ADMR ALLANCHE

✉ admr.allanche@admr15.org
☎ 06 84 18 72 45 ou 06 89 18 39 81

LA FORMATION BAFA, UN ENJEU POUR UN ACCUEIL DE LOISIRS RÉUSSI

Depuis la reprise en gestion directe de l'accueil de loisirs intercommunal en janvier dernier, les équipes d'animation de Hautes Terres Communauté ont accueilli plus de 240 enfants. 21 animateurs saisonniers, sous la direction de 2 directeurs permanents, ont assuré l'accueil des 3-12 ans sur les sites d'Allanche, Massiac et Murat. Afin de continuer sur cette progression, l'accent est mis sur la formation des futurs animateurs.

Le dispositif aide BAFA : un engagement gagnant – gagnant

Depuis le 1er janvier 2025, l'aide BAFA proposée par Hautes Terres Communauté est reconduite et sa mise en place simplifiée. Elle permet aux jeunes de 16 à 25 ans, résidants sur le territoire, de viser la **gratuité** de leur BAFA en bénéficiant d'un accompagnement financier compris entre 200 € et 400 €, selon leur régime de protection sociale (CAF ou MSA), en complément des aides existantes. En contrepartie, après obtention de son diplôme, le jeune s'engage à encadrer six semaines à minima au sein de l'ALSH intercommunal.



Informations sur le processus de candidature

RDV sur www.hautesterres.fr
/ rubrique Enfance – Jeunesse



Un parcours structurant au sein de la collectivité

L'ALSH est un terrain de formation idéal et permet aux animateurs de suivre un parcours de formation progressif. Ils ont généralement une première expérience en animation, puis se lancent dans l'aventure du BAFA. Après avoir obtenu le diplôme, les jeunes peuvent intégrer l'équipe d'animation en tant qu'animateurs diplômés. Ils transmettent alors à leur tour leur expérience aux nouveaux arrivants. Les jeunes restent en moyenne cinq ans dans les équipes d'animation, apportant ainsi stabilité, expérience et dynamisme à l'accueil de loisirs.



 **Lilou**
Stagiaire BAFA

« Je suis en 3ème année de licence Sciences de l'Éducation, c'est donc très naturellement que je me suis formée en animation, avec le BAFA. Ça m'apporte une expérience professionnelle supplémentaire, avec un apport pratico-pratique non négligeable : gérer les situations avec les enfants et les adultes, imaginer et organiser les activités, communiquer efficacement, etc...Et puis cela permet aussi de travailler durant l'été !

Après ma formation théorique, j'ai fait mon stage pratique à l'ALSH de Hautes Terres, sur le site de Murat. J'ai été très bien accueillie par l'équipe. Ce fut une très belle expérience humaine, qui m'a appris énormément. Hâte d'être à l'été prochain ! »

Le BAFA, c'est quoi ?

Le BAFA – **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** – est un diplôme qui permet d'encadrer, à titre non professionnel, des enfants et des adolescents en accueil de loisirs ou en séjours de vacances. Accessible dès 16 ans, il constitue une première expérience d'animation et un véritable tremplin vers l'emploi saisonnier ou vers les métiers de l'éducation et du social.

- 1.**

Formation générale (8 jours)
Première immersion pour acquérir les bases de l'animation et de la vie de groupe.

2.

Stage pratique (14 jours minimum)
Mise en situation dans un accueil collectif de mineurs, sous la responsabilité d'une équipe pédagogique.

3.

Session d'approfondissement ou de qualification (6 à 8 jours)
Perfectionnement sur un thème choisi ou obtention d'une compétence spécifique (ex. surveillant de baignade).

À l'issue de ces étapes, et après validation par le jury départemental, le BAFA est officiellement délivré.

PARTEZ À L'AVENTURE ET (RE)DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE DE HAUTES TERRES

Créés pour valoriser le petit patrimoine restauré par Hautes Terres Communauté, 3 itinéraires mettent en lumière des trésors locaux, témoins de l'histoire locale, souvent méconnus.

Premier parcours :

->Départ de Murat, direction le Puy Mary. Une déambulation interactive où chaque arrêt dévoile un pan d'histoire.

Voyage dans le temps garanti !

Deuxième aventure :

->Une enquête mystérieuse entre Joursac et Chalinargues. Petits villages, lavoirs et fours guident les curieux vers la solution.

Troisième escapade :

->Entre Saint-Poncy et Celoux. Décors bucoliques et patrimoine en toile de fond.

Les jeux, énigmes et anecdotes plongent les visiteurs au cœur de l'histoire.

"C'est ludique, éducatif et accessible à tous !"

confie Émilie, partie cet été avec son conjoint et leurs deux enfants.

"Les enfants ont adoré chercher les indices. Nous avons redécouvert la région autrement."

Pour en savoir plus, il suffit de télécharger ce QR code.

Tout est gratuit !



www.hautesterrestourisme.fr/blog/post/baludik-explorez-les-hautes-terres-du-cantal-autrement-grace-a-des-balades-connectees/



Associations, sites de visite, communes : imaginez avec l'équipe de l'Office de Tourisme votre parcours découverte ! Partenariat possible avec déploiement de parcours thématiques « sur-mesure ».



La création de ces parcours a bénéficié du soutien de :



Succès grandissant pour la billetterie de l'office de tourisme !

Locaux et visiteurs bénéficient d'un large choix d'activités en réservation directe. L'Office de tourisme ne cesse d'élargir son offre de billetterie en partenariat avec les acteurs locaux, avec toujours plus d'activités disponibles à la réservation en ligne ou dans les points d'information.

Des sorties et visites pour tous publics ; mais aussi un guichet centralisé pour des services mobilité du quotidien (billets de train en vente comptoir ou encore location de VTCAE).

<https://boutique.hautesterrestourisme.fr>

DES PROJETS COLLECTIFS POUR ANIMER LES VILLAGES D'AVENIR

Depuis juillet 2024, les habitants de Molèdes se retrouvent chaque semaine pour un moment convivial dans la salle du conseil de la mairie, transformée chaque samedi soir en café associatif. L'espace d'une soirée, les membres de l'association « Les Amis de Molèdes » donnent un peu de leur temps pour tenir le bar et accueillir habitants et personnes de passage, avec une soirée à thème chaque fin de mois.

La réussite de cette première étape a validé l'ambition initiale portée dans le cadre du dispositif Villages d'Avenir : restaurer un bâtiment en friche, en cœur de village, pour y accueillir notamment une salle multifonctions, une épicerie et bar associatifs.

Un travail de dentelle soutenu par les programmes nationaux de revitalisation des petites communes

Ce projet a bénéficié d'une étude préalable financée par l'ANCT, ainsi que de l'accompagnement de la Direction Départementale des Territoires et de l'association Bouge ton Coq. Le lieu accueillera prochainement un bar et une épicerie valorisant les productions locales. Un véritable retour du commerce de proximité dans un village où il avait disparu.

Une expérience qui fait boule de neige

À quelques kilomètres de là, la commune de Dienne s'inscrit dans la même dynamique. L'association «Le Ravito de la Santoire», créée en août 2025 par un petit groupe d'habitants, a pour objectif d'animer les locaux de l'ancienne boulangerie en une épicerie et un bar participatifs.



Une soirée au café associatif à Molèdes



Villages d'avenir : un soutien aux petites communes

Ces deux initiatives s'inscrivent dans le programme national Villages d'avenir, l'un des piliers du plan France Ruralités lancé en 2023. Ce dispositif apporte aux communes de moins de 3 500 habitants un accompagnement sur mesure pour leurs projets de services et d'aménagements.

Le Cantal compte 68 communes lauréates, dont 9 sont situées sur le territoire de Hautes Terres Communauté. En misant sur la participation citoyenne et la convivialité, elles démontrent que les plus petits villages savent trouver des solutions innovantes pour redonner vie à leurs centres et renforcer leur attractivité.

Contact :

Yohan PLANCHE

Chef de projets « Villages d'avenir »

Direction Départementale des Territoires du Cantal

✉ yohan.planche@cantal.gouv.fr



UN GESTE SIMPLE : PRÉPARER SON TRI ET UTILISER SON PASS DÉCHETTERIE

Avec près de 28 000 passages, 60 types de flux collectés et 4000 tonnes de déchets collectés dont 85% sont recyclés ou valorisés, l'utilité des déchetteries intercommunales à Massiac et à Neussargues-Moissac n'est plus à prouver. Petit mémo pour bien trier, bien jeter !

Le Pass Déchetterie : simple, pratique, indispensable !

Pour simplifier et optimiser la gestion de vos déchets, l'accès aux déchetteries intercommunales à Massiac et Neussargues-Moissac nécessite depuis le 1er septembre un Pass Déchetterie. Plus de 2100 foyers ont déjà obtenu leur QR Code pour un accès rapide et sans registre papier.

Vous n'avez pas encore le vôtre ? En quelques clics, obtenez votre Pass

C'est simple et rapide :

- 1. Je fais ma demande en ligne sur hautesterres.fr**
 > Vivre et habiter > Gérer et réduire ses déchets.

Je fournis un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- 2. Je reçois mon Pass Déchetterie sous forme de QR code**
 (à imprimer ou à stocker sur mon téléphone, ou impression gratuite en Maisons France Services).

1 foyer = 1 Pass Déchetterie

- 3. Je le présente à chaque passage en déchetterie au gardien qui le scannera**



Si je n'ai pas d'adresse mail et/ou si je n'ai pas d'accès internet :

Je me rends dans l'une des Maisons France Services de Hautes Terres Communauté où un agent pourra réaliser cette démarche.

Bien préparer son tri à la maison

Un bon tri à la maison facilite votre passage en déchetterie. Quelques réflexes pratiques :

• **Séparez les matériaux :**

démontez les objets volumineux (ex. une étagère bois/métal) pour déposer chaque matière dans la bonne benne.

• **Videz les contenants :**

pots de peinture, bidons d'huile... assurez-vous qu'ils soient le plus vides possible.

• **Organisez le chargement :**

chargez votre véhicule dans l'ordre où vous déchargerez. Placez les gros objets au fond du véhicule et gardez les petits déchets ou déchets spéciaux (piles, peintures...) accessibles.

• **Pensez à la sécurité :**

gants et chaussures fermées sont indispensables. Prudence avec le verre, la ferraille ou tout objet coupant.

En cas de doute, demandez conseil à l'agent de la déchetterie : il est là pour vous aider !

Pour plus d'informations rendez-vous sur hautesterres.fr
 Rubrique vivre et habiter > déchetteries



Horaires d'ouverture

DÉCHETTERIE DE MASSIAC :

Hiver (1er octobre au 30 mars) :
 du lundi au samedi de 13h30 à 17h30
 + le samedi de 9h à 12h.

Été (1er avril au 30 septembre) :
 du lundi au samedi de 13h30 à 18h30
 + le samedi de 9h à 12h.

DÉCHETTERIE DE NEUSSARGUES-MOISSAC :

Hiver (1er octobre au 30 mars) :
 du lundi au samedi de 14h à 17h
 + le mercredi et samedi matin de 9h à 12h.

Été (1er avril au 30 septembre) :
 du lundi au samedi de 14h à 18h30
 + le mercredi et samedi matin de 9h à 12h.

QUOI DE NEUF ?

PLUi : une enquête publique pour construire ensemble le territoire de demain



Du 10 septembre au 10 octobre 2025, les habitants ont pu s'exprimer sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Hautes Terres Communauté et sur l'abrogation des cartes communales de trois communes. Les observations recueillies seront analysées par les commissaires enquêteurs et le cas échéant intégrées au projet, avant son approbation par le conseil communautaire et sa transmission au préfet.

Deux nouvelles balades à la découverte du patrimoine local

Le service Randonnée de Hautes Terres Communauté en lien avec les communes a enrichi l'offre de sentiers avec deux nouvelles balades familiales accessibles à tous, sans difficulté ni dénivelé. L'une vous invite à découvrir le patrimoine de Virargues, l'autre à admirer les paysages qu'offre le plateau de Chalet à Massiac. Ces parcours courts sont idéaux pour une sortie tranquille en famille, tout en mettant en valeur les richesses patrimoniales et paysagères de nos communes.

Le Bonjon labellisé «Site Rivières Sauvages» – Un moment fort à Marcenat !



Le 24 juin, élus, habitants et partenaires se sont retrouvés à la cascade du Saillant pour fêter un événement rare : la labellisation du Bonjon, rivière auvergnate remarquable, désormais classée «Rivière Sauvage – niveau 3 Excellence», le plus haut niveau.

C'est la seule en Auvergne et seulement la 3e en France à atteindre ce classement ! Un bel exemple de coopération pour préserver un joyau naturel, entre patrimoine, biodiversité et avenir.

Ils ont levé les mystères du Chaos de Landeyrat



En juillet, les enfants accueillis sur les sites ALSH de Massiac et d'Allanche ont vécu une jolie aventure en explorant le Chaos de Landeyrat. Accompagnés de leurs animateurs et de la chargée de mission Espaces Naturels Sensibles, ils ont découvert ce site naturel unique, formé d'un chaos rocheux et d'orgues basaltiques. Entre randonnée et sensibilisation à l'environnement, cette immersion en pleine nature a éveillé leur sens de l'observation et leur imagination.

L'Accueil de Loisirs Intercommunal réouvre ses portes du 20 au 24 octobre. À vos inscriptions !

Après une saison estivale ayant permis à plus de 240 enfants de 3 à 12 ans, de vivre des vacances au fil d'une programmation riche et variée, l'Accueil de Loisirs rouvre ses portes sur les sites de Massiac et Murat. Une navette vers le site de Massiac sera mise en place pour les enfants du secteur Cézallier.

Renseignements et inscriptions auprès des directeurs

Secteurs d'Allanche et Massiac : Laurent GUILLEC

06 70 66 88 08 – lguillec@hautesterres.fr

Secteur de Murat : Joël CHEYROUSE

06 77 51 37 24 – accueilde Loisirs@hautesterres.fr

Directeur de publication : Didier Achalme
Coordination et rédaction : Hautes Terres Communauté
Crédits photos : Hautes Terres Communauté, Hautes Terres Tourisme
Photo de Couverture : Nicolas Martin -
Buron de la montagne de Ségur
ISSN version papier : 2966-5027
ISSN version en ligne : 2781-2936
Conception : MD DESIGN 15 - Manon Deflisque



Infos pratiques...

Hautes Terres Communauté

☎ 04 71 20 22 62 ✉ contact@hautesterres.fr

Maisons France Services

Allanche : 04 71 20 48 43

Massiac : 04 71 23 07 76

Murat : 04 71 20 28 88

Neussargues : 04 71 23 13 62



Impression : Champagnac
Impression sur papier PEFC

Hautes Terres communauté
Terres de Volcan

Pour suivre l'actualité sur le web

www.hautesterres.fr   

#1 saison culturelle

Sept.
2025

Jan.
2026



BALADE LYRIQUE • THÉÂTRE • CONCERT • DÉAMBULATION
BALLET • MUSIQUE LIVE • DANSE • HUMOUR • LECTURE
SPECTACLE INTERACTIF • POP-UP GÉANT • PETITE ENFANCE

21/09	DÉAMBULATION LYRIQUE	Cie La Voix m'était contée		SAINT-SATURNIN
10/10	MA DÉCLARATION D'HUMOUR À L'Auvergne	Wakan Théâtre		ALLANCHE
11/10	LA NELKEN LINE	en fanfare dans le Cantal		MURAT
22/10	LE VOYAGE À VENDHIVER	Cie Vendhiver		MASSIAC
07/11	RIEN ?	Cie Monsieur K		MARCENAT
12/11	UN PETIT - JE NE SAIS QUOI	Artisserie		ALLANCHE & MASSIAC
22/11	M DE MOLIÈRE	Cie Avec Cœur et Panache		LAVEISSIÈRE
06/12	BUS-SPECTACLE : KA-IN	Le groupe acrobatique de Tanger	CLERMONT-FERRAND	
10-12/12	ELLE TOURNE !!!	Fracas		MASSIAC & LAVEISSIÈRE
08/01	POLÉMIQUE	Naif Production		MURAT

INFORMATION & RÉSERVATION

sur la billetterie de
Hautes Terres Tourisme

